

La commune de Saint-Romain-les-Atheux s'est engagée dans la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées et d'une étude de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales. Le bureau d'études en charge du dossier est Réalités Environnement, basé à Trévoux.

L'étude se déroulera en 4 phases :

- Phase 1 (février-mars 2017) : Recueil de données et repérage des réseaux avec l'ouverture des regards de visite et mise à jour des plans.
- Phase 2 (printemps 2017) : Campagne de mesures, avec l'installation d'appareillages pour mesurer les charges hydrauliques qui transitent par les réseaux d'assainissement. Chaque semaine pendant environ 1 mois, les techniciens viendront contrôler leur matériel. Une visite de nuit (de minuit à 5h du matin) est également prévue afin de localiser les infiltrations d'eaux propres dans les réseaux.
- Phase 3 (fin de printemps 2017) : Investigations complémentaires, avec réalisation de passages caméra (localisation et caractérisation fine des défauts des collecteurs) et de tests au fumigène / contrôles au colorant (localisation des anomalies de branchements entraînant des apports d'eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement et/ou d'eaux usées dans les réseaux pluviaux).
- Phase 4 (été/début d'automne 2017) : Etablissement d'un programme d'actions et travaux, chiffrés et hiérarchisés, permettant l'amélioration du système d'assainissement. Calcul de l'impact du programme de travaux sur la redevance assainissement.

Cette étude permettra à la commune de Saint-Romain-les-Atheux de définir les prochains travaux à réaliser sur le système d'assainissement communal pour améliorer son fonctionnement, réduire son impact sur le milieu récepteur et satisfaire aux obligations réglementaires.

